

## Fiche de sortie patient angiographique ambulatoire

Mr ...

**Vous avez bénéficié ce jour d'une intervention en ambulatoire.** Après avoir obtenu les informations et recommandations nécessaires auprès du praticien, de l'anesthésiste, de l'infirmière et de la secrétaire, vous allez sortir de l'hôpital

### Nous vous rappelons que :

- Vous n'êtes pas autorisé(e) à partir seul(e)
  - Une personne devra rester auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie.
  - Le jour de votre anesthésie, vous ne devez pas conduire de véhicule, ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux et de ne prendre de décision importante car votre vigilance peut être abaissée sans que vous ne vous en rendiez compte
  - Vous pouvez boire et manger légèrement (sans alcool)
  - Le trajet hôpital/domicile ne doit pas excéder 1 heure
  - Vous pourrez retirer le pansement simple demain et prendre une douche
- Cette fiche est importante pour votre information et celle de votre médecin

Tous les critères nécessaires à la sortie du patient sont réunis, conformément au règlement du mode ambulatoire

Le patient peut sortir sur avis médical à : ...

Cardiologue

Anesthésiste

Accompagnant

### **En cas d'urgence :**

**Appeler le service Angiographie : Tél : 01 60 13 46 02 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h  
En dehors de ces heures, contacter le service des soins intensifs au 01 60 13 62 72**